




- [Le Bonapartisme](#)

Articles connexes 

- [Légende napoléonienne](#)



- [Napoléon Ier](#)
- [Napoléon III](#)



Napoléon Bonaparte

[Actualités du Mouvement Bonapartiste](#)

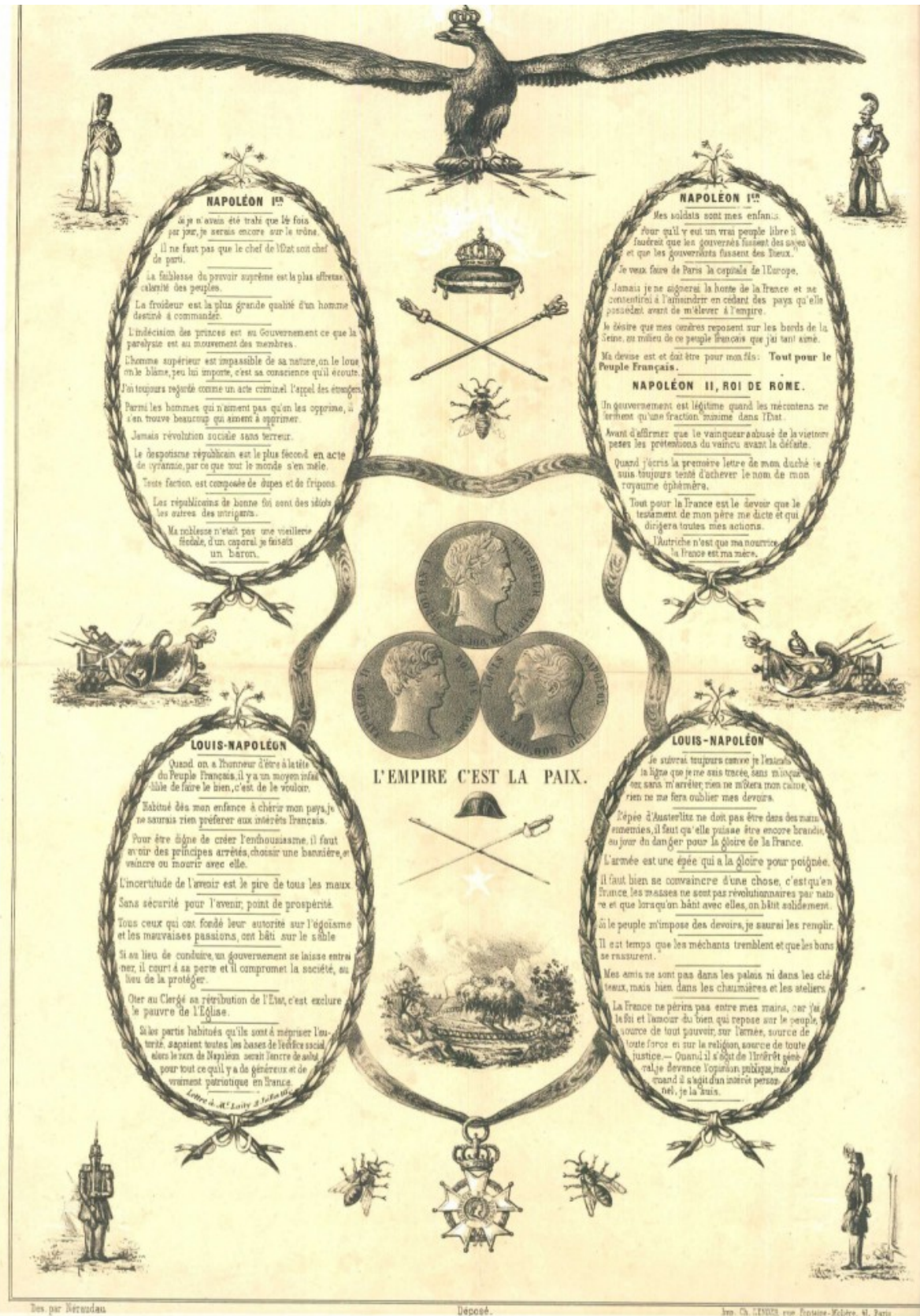


Création : Antoine Richard

- Création officielle du Mouvement Bonapartiste Belgique le 18/06/2015 :

<https://www.facebook.com/groups/napoleonbonaparte.be/>

Création officielle du Mouvement Bonapartiste Belgique : J'estime pour ma part qu'il est possible d'être belge dans une Monarchie Constitutionnelle et Bonapartiste! Ce n'est pas incompatible. L'un se référant à l'identité Nationale, et au respect des Lois belges; l'autre à l'idéologie et au respect des valeurs du Mouvement Bonapartiste, de ses traditions s'y afférentes. Les belges qui désirent réfléchir ensemble sur les idées et valeurs du Mouvement Bonapartiste en Belgique peuvent me rejoindre sur le groupe facebook : <https://www.facebook.com/groups/napoleonbonaparte.be/> - Jacques Janssens



Un proverbe Bantou : " Si tu avances, tu meurs! si tu recules, tu meurs. Alors! Pourquoi reculer! Waterloo est par excellence la bataille la plus brave des soldats des deux camps qui d'un côté, par le cœur et les tripes malgré de nombreuses pertes appliquèrent à le lettre ce proverbe jusqu'au bout! Et des autres qui obéissaient avec la même célérité aux charges héroïques des soldats qui se brisaient sur les carrés d'autres soldats qui ne pouvaient reculer. J'encourage toute personne à avancer vers l'unité dans ce combat ultime qu'est celui du maintien de nos libertés, égalités, qui

ne se gagneront plus par des guerres désormais chirurgicales mais par des mots et le soutien de nos frères, citoyens dans le monde! Il est plus que temps de montrer notre solidarité et nos pensées également dans nos gestes quotidiens en faveur des plus démunis pour lesquels nous nous devons de venir en aide, de tendre la main, comme si nous tendions la main à un ami. Mais amis, mes frères éloquents à la verve parfois mordante, prenez le temps de réfléchir à des actions constructives qui puissent servir notre cause commune sans jugements, dans le respect de la différence, cette différence inhérente à notre profonde humanité qui se révèle dans nos valeurs que nous devons défendre fièrement en-dehors de nos frontières qui n'ont été érigées que pour nous mieux séparer! Salutation et fraternité aux citoyens du monde! Jacques JANSSENS - Département de la Dyle.

- [Courants politiques sous le Second Empire](#)
- [Plébiscites sous Napoléon III](#)
- [Second Empire](#)

" Il n' y a pas de liberté pour l'homme tant qu'il n'a pas surmonté sa crainte de la mort " , note Camus dans ses Carnets , ajoutant que la servitude ne menace pas qui ne craint pas la mort. Dans ces mêmes Carnets , il dit préférer en dernière instance la liberté à la justice (l'égalité) : " Finalement , je choisis la liberté. Car même si la justice n'est pas réalisée , la liberté préserve le pouvoir de protestation contre l'injustice et sauve la communication ... Mais le difficile est de ne jamais perdre de vue que la valeur de liberté doit exiger en même temps la justice. Ceci posé , il y a une justice aussi , quoique bien différente , à fonder la seule valeur constante dans l'histoire des hommes qui ne sont jamais bien morts que pour la liberté. La liberté c'est pouvoir défendre ce que je ne pense pas , même dans un régime ou un monde que j'approuve. C'est pouvoir donner raison à l'adversaire. "

Au final , la recherche conjuguée de la liberté et de la justice est la seule qui échappe , en principe , à l'institutionnalisation du mensonge.

(Source Le Monde / Hors-série Camus)

Camus lui-même a séparé son œuvre, sans doute de manière trop rigide, en un « cycle de l'absurde » et un « cycle de la révolte » ; en fait, le sentiment de l'absurde, né d'une réflexion ontologique, accentué par la pesanteur de l'histoire devenue particulièrement angoissante, entraîne le mouvement de la révolte ; d'abord d'ordre individuel, elle devient collective, de son propre élan et sous la pression de l'histoire. Camus ne refuse pas cette dernière comme on a pu le lui reprocher, mais refuse de la sacraliser et ne croit pas plus en sa valeur d'absolu qu'en celle d'un Dieu ou de la raison. L'histoire, selon lui, ne peut donner un sens à la vie, qui n'en a pas d'autre qu'elle-même...L'homme peut dépasser l'absurdité de son destin par sa lucidité, et « la révolte tenace » contre sa condition ; il y a une grandeur à vivre et à faire vivre l'absurde....

<http://www.universalis.fr/encyclopedie/albert-camus/2-de-l-absurde-a-la-revolte/#>

Liens externes

- [Au cœur du mouvement bonapartiste durant l'épisode boulangiste : le témoignage de Clément de Royer, représentant personnel du prince Victor, in Revue du Centre d'Etudes et de Recherches sur le Bonapartisme n° 38](#)

- **France Bonapartiste**
- **Renouveau Bonapartiste**
- **Site officiel multilingue :**
<https://mouvementbonapartiste.wordpress.com/2011/07/28/mouvement-bonapartiste/>
- **Page facebook :** **<https://www.facebook.com/Mouvement.Bonapartiste>**
Groupe facebook : **<https://www.facebook.com/groups/mouvement.bonapartiste/>**

“Lorsque Bonaparte sera à une certaine distance du moment où il a vécu, cet homme paraîtra un homme prodigieux ; ou regardera cette tête universelle avec une admiration mêlée d'étonnement , comme nous regardons aujourd'hui les têtes des Alexandre et des César.

DANS le Recueil ([Bonapartiana-1829](#)) que je présente au Public , je n'ai point cherché à flatter mon héros ; j'ai dit le bien , j'ai dit le mal ; l'impartialité a présidé à mon travail : on doit la vérité aux morts comme aux vivants.

Avec moins d'ambition et plus de modération , Bonaparte serait parvenu à donner son nom au XIXe siècle ; il visait à ce but, mais il l'a manqué. Il pouvait être heureux du bonheur de sa patrie : il ne sentit pas qu'il perdait en véritable gloire ce qu'il gagnait en puissance. Le prestige du pouvoir l'égara ; il fut trompé par ceux qu'il combla d'honneurs et de richesses. Après avoir tourmenté le monde pendant vingt-cinq ans et fatigué les cent bouches de la Renommée, il a vu tous ses projets échouer sur le rocher de Sainte-Hélène.

Cet homme exerça longtemps sur nous une étonnante influence. Il fut grand au conseil et sur le champ de bataille ; il fit tout pour la gloire de la France, trop peu pour sa liberté ; il mérita, comme guerrier et comme législateur, les éloges et l'admiration de la patrie ; il songea trop tard à ses vrais intérêts. Napoléon est le premier qui ait bien connu la France et ses immenses ressources; il en a abusé sans doute, mais ses fautes mêmes ne, furent pas celles d'un homme ordinaire. Il a eu des partisans, et même des enthousiastes, des détracteurs et des ennemis ; mais ni les uns ni les autres n'ont pu augmenter ni affaiblir sa gloire : considéré sous d'autres points de vue , il s'est montré habile et même profond en législation comme en administration, et la postérité, en lisant l'histoire de son règne, regrettera qu'un si grand génie n'ait pas aperçu l'abîme où l'ambition et la flatterie , d'un commun accord , l'ont précipité , sans lui laisser aucun espoir de pouvoir en sortir.

Il ne perdit rien sur le rocher de Sainte-Hélène de cette grandeur de caractère qu'il avait montrée sur le premier trône du monde. Sa chute fut terrible ; tout autre en eût été accablé. Il fut plus que brave ; il supporta sans s'avilir le poids d'une immense infortune. “

[BONAPARTIANA. Cousin d'Avalon](#)

Le Mouvement Bonapartiste :

[Devenir Membre du Mouvement Bonapartiste \(cliquer ici\)](#)

Objet : défendre, faire connaître et étendre les principes et valeurs du Bonapartisme. Le Mouvement Bonapartiste s'appuie sur l'adhésion populaire à une politique de redressement conjuguant les efforts des particuliers, associations et services de l'État. Il défend les principes bonapartistes sur lesquels il est fondé, et qui régissent son fonctionnement intérieur. Il défend également la mémoire de Napoléon le Grand, ainsi que celle de Napoléon III et de leurs fils, Napoléon II et Napoléon IV. Il reconnaît Napoléon IV comme ayant régné sans avoir gouverné, en vertu du plébiscite de mai 1870. Le mouvement ne reconnaît pas d'empereur après 1879, en vertu de l'absence de plébiscite. Républicain, il privilégie le bonheur, les intérêts et la gloire des peuples, et n'envisage de rétablissement de l'Empire que si les fondements en sont républicains et le régime approuvé par voie référendaire.



MOUVEMENT BONAPARTISTE

« L'idée napoléonienne consiste à reconstituer la société française bouleversée par cinquante ans de révolution, à concilier l'ordre et la liberté ; les droits du peuple et les principes d'autorité.

Au milieu de deux partis acharnés, dont l'un ne voit que le passé, et l'autre que l'avenir, elle prend les anciennes formes, et les nouveaux principes.

Voulant fonder solidement, elle appuie son système sur des principes d'éternelle justice, et brise sous ses pieds les théories réactionnaires enfantées par les excès des partis.

Elle remplace le système héréditaire des vieilles aristocraties par un système hiérarchique qui, tout en assurant l'égalité, récompense le mérite et garantit l'ordre.

Elle trouve un élément de force dans la liberté, parce qu'elle en prépare sagement le règne en établissant des bases larges avant de bâtir l'édifice.

Elle ne suit ni la marche incertaine d'un parti, ni les passions de la foule ; elle commande par la raison, elle conduit parce qu'elle marche la première.

Planant au-dessus des coteries politiques, exempte de tout préjugé national, elle ne voit en France que des frères faciles à réconcilier, et dans les différentes nations de l'Europe que les membres d'une seule et grande famille. [...] »

L'idée Napoléonienne n'est point une idée de guerre, mais une idée sociale, industrielle, commerciale, humanitaire. Si, pour quelques hommes, elle apparaît toujours entourée de la foudre des combats, c'est parce qu'en effet elle fut trop longtemps enveloppé par la fumée des canons et la poussière des batailles. Mais aujourd'hui les nuages sont dissipés et l'on entrevoit, à travers la gloire des armes, une gloire civile plus grande et plus durable ».

[Louis-Napoléon Bonaparte \(Napoléon III\), *Idées Napoléoniennes*, 1839](#)

LES CINQ GRANDS PRINCIPES OU LES PILIERS DU BONAPARTISME

APPEL AU PEUPLE OU DÉMOCRATIE DIRECTE

« Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

Article III de la Déclaration des Droits et des Devoirs de l'Homme et du Citoyen.

HIER

Napoléon et Napoléon III ont toujours fait du peuple la base de leur système politique, parce que tout ce qui est fait sans le peuple est illégitime.

Sous nos deux empereurs, l'exercice de la démocratie ne passait pas uniquement par les plébiscites (référenda lors desquels le peuple approuvait ou non la politique du gouvernement), mais aussi par le droit de chaque citoyen de présenter une pétition au chef de l'État, de faire entendre ses griefs, ou - sous le Second Empire - le droit de saisir directement le Sénat s'il estimait qu'une loi violait la Constitution. La création du Conseil d'État, des prud'hommes et la présence même des agents de la police - dont l'une des fonctions était de sonder l'esprit public et non de dénoncer ceux qui critiquaient le régime - allaient dans ce sens : mettre les citoyens au service d'un état modernisateur proche d'eux et appuyé par eux.

AUJOURD'HUI

Nous, Bonapartistes au XXIe siècle, revendiquons la mise en place d'un jour annuel de votation, où chaque citoyen disposant d'un nombre suffisant de signatures pourrait proposer une mesure au référendum. Nous voulons aussi que la volonté du peuple soit respectée, suite aux référenda d'initiative gouvernementale. Nous condamnons à ce titre le projet visant à faire adopter le projet constitutionnel rejeté par le peuple Français et les Néerlandais lors du référendum de 2005, et par le peuple irlandais en 2008.

DEMAIN.

L'avenir demeure incertain, mais nous ne renonçons pas pour autant. Nous nous battons pour vous. Si vous voulez une République digne de ce nom, si vous voulez établir une vraie démocratie, rejoignez-nous !

SOUVERAINETÉ NATIONALE

«Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément »

Article III de la Déclaration des Droits et des Devoirs de l'Homme et du Citoyen

« Je me suis battu sous peine d'être abattu »

Napoléon le Grand, Empereur des Français.

HIER

Napoléon Premier, contrairement aux dires de certains, n'a fait la guerre que pour défendre la France contre les monarchies coalisées qui voulaient y restaurer l'Ancien Régime. Napoléon III ne l'a fait que pour défendre le droit de culte en Palestine et en Chine, et pour soutenir la volonté italienne de se libérer du joug autrichien pour s'unifier.

AUJOURD'HUI

Notre attachement à la souveraineté nationale n'est donc pas le fruit d'un nationalisme mal placé, mais du respect pour les idées et les valeurs dont nous bénéficions dans la France et l'Europe d'aujourd'hui, ainsi que du respect pour le sacrifice de ceux qui sont battus pour elles. La démocratie ne vaut plus rien si les choix du peuple ne sont pas respectés, ou si ceux qui décident de notre sort ne sont plus ceux qui subissent les conséquences de leurs décisions.

DEMAIN

C'est pourquoi nous voulons une Europe confédérale, où chaque peuple pourrait garder non seulement sa culture et son identité, mais aussi ces lois fondamentales qui font que notre société fonctionne. Le maintien de nos services publics, notre droit d'être nous mêmes les maîtres de nos destinées, le rôle de moteur industriel et agricole de l'État qui permet de protéger nos ouvriers et nos agriculteurs contre une concurrence sauvage qui aggrave le chômage et écrase la production

locale... autant de droits fondamentaux bafoués par une construction européenne bureaucratique et anti-démocratique.

Pour l'Europe, nous voulons privilégier la législation qui porte sur une politique environnementale commune, afin de privilégier les énergies renouvelables et combattre la pollution et l'effet de serre. Nous voulons une politique européenne qui respecte le droit de chaque peuple de disposer de lui-même, selon le principe de nationalités cher aux Napoléon. Ce principe a ressuscité la Pologne (1806, puis 1919 et 1989), donné un nouveau souffle à la Suisse (1803, puis 1849), créé l'Italie (1859) et la Roumanie (1856 et 1862), nous voulons qu'elle crée l'Europe.

PROGRÈS SOCIAL

HIER

Napoléon et Napoléon III ont toujours fait du bien-être du peuple une priorité. Napoléon Premier a assuré aux ouvriers un salaire minimum en interdisant aux patrons de baisser les salaires, en échange de l'interdiction des grèves. Il a également maintenu le prix de la nourriture - notamment le pain - à un niveau abordable pour les plus pauvres. Lors des émeutes qui ont suivi des mauvaises récoltes en 1812, il ne s'est pas contenté d'envoyer des soldats pour éviter que les boulangers ne soient massacrés, il a également organisé deux millions de rations de soupe. Il a avancé de l'argent de sa poche pour que les industriels lyonnais puissent payer leurs ouvriers lors de l'hiver de 1806-7, et pour ceux d'Amiens en 1811.

En 1809, Napoléon a également créé les premières caisses de retraite et les premières caisses d'assurance maladie garanties par l'Etat. En 1806, il a créé les Conseils de prud'hommes, faisant ainsi de la conciliation le principe selon lequel les différends entre employeurs et salariés devaient désormais être réglés. En 1810 il a créé les sapeurs-pompiers, [en 1813, il a décrété qu'il était interdit de faire descendre des enfants de moins de dix ans dans les mines](#). Il favorisait aussi les associations de secours mutuels, précurseurs de nos syndicats et de nos mutuelles, développées plus tard par son neveu, Napoléon III...

Napoléon III, de son côté a étendu le système de caisses de retraite de son oncle, ainsi que les caisses d'assurance maladie, maintenu un prix maximum pour le pain jusqu'en 1853, dépénalisé la grève, amorcé les débuts de la participation des salariés aux bénéfices, au capital et à la gestion des entreprises. Il est aussi à l'origine de la création de la margarine, puisqu'il a lancé la recherche d'un « beurre » moins cher. Il a, en outre, mis en place des soupes populaires, multiplié par deux le budget de l'État pour les œuvres de bienfaisance...

AUJOURD'HUI

Certains de nos politiques disent que le système social français - objet historique, selon ceux-ci - doit disparaître. Pour eux, la sécurité sociale n'est qu'une dépense inutile. Pour nous, il s'agit au contraire d'un bien qui assure à la fois la protection de nos concitoyens contre les accidents de la vie, et l'admiration de nos voisins. Une grande partie de la classe politique veut faire croire que nous devons adopter un système américanisé où seuls les plus riches peuvent se faire soigner (d'après les Américains eux-mêmes). Un système plus proche de celui de la Grande-Bretagne ? Cela alors que les Britanniques - ceux qui le peuvent - se font soigner en France ? Alors que leurs fonds de retraite s'effondrent ?

DEMAIN

Alors que la plupart de nos politiques, issus presque tous des mêmes écoles, partisans de programmes identiques quelque soit l'étiquette qu'on leur attribue, s'amuse à creuser davantage le trou de la sécurité sociale et la dette « nationale » par la vente de tous ceux de nos services publics qui rapportent de l'argent, nous nous opposons à ce vol. Ces services publics vous

appartiennent. Ce système de sécurité sociale est votre patrimoine. Ce sont vos impôts et votre labeur qui les ont créés. Ce sont les Bonapartistes, puis leurs héritiers qui les ont mis en place. Nous nous opposons à la vente aux particuliers de ce qui vous appartient de droit. Nous entendons bien les conserver, et pour cela nous aurons besoin de votre aide.

AUTORITÉ

HIER

« La liberté consiste dans le droit de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ».

Article IV de la Déclaration des Droits et des Devoirs de l'Homme et du Citoyen.

Nous insistons volontairement sur le respect des Droits et des Devoirs des citoyens. Sans droits, on ne peut avoir de devoirs. Sans devoirs, on ne peut avoir de droits. La société fonctionne -ou non - selon le respect - ou non - des droits et des devoirs.

Dans une famille, les parents doivent assistance, amour et discipline à leurs enfants. Les enfants, en retour, doivent amour, respect - et jusqu'à ce qu'ils quittent le domicile parental - obéissance à leurs parents. Chaque citoyen a un devoir d'assistance envers les personnes en danger, et de respect envers son prochain. Les employeurs et salariés ont un devoir mutuel honnêteté et de respect. Nous avons chacun notre droit à la liberté, mais nous avons aussi le devoir de ne pas en abuser en faisant du tort à la liberté d'autrui. Mais combien de personnes ne respectent plus ces valeurs, puisqu'elles ne les apprennent plus?

Napoléon et Napoléon III croyaient en le rôle protecteur de l'État. L'État, en tant que le garant de la Constitution, et par conséquent, du respect des droits et des devoirs de chacun, a un rôle de moteur social, et d'arbitre. Ils ont tous les deux rétabli le respect des lois après des périodes troubles, en 1799 et 1851, comme De Gaulle en 1958. Ils ont fait respecter un certain nombre de droits (liberté de culte, égalité devant la loi, la liberté d'expression) et de devoirs (l'impôt, le travail, le respect des devoirs du citoyen envers sa famille)

AUJOURD'HUI

Depuis 30 ans, nous assistons à la chute de notre niveau de vie, le non-respect des valeurs gravées sur nos mairies et sur nos décorations. Nous constatons un climat de violence, de peur et la montée des extrémismes de toute sorte. Notre mouvement ne croit ni que cette situation soit irréversible, ni qu'il s'agit d'une conséquence inévitable de l'immigration. Elle est la conséquence d'un système éducatif dans lequel nos professeurs ne sont plus autorisé à contrôler leurs classes, où l'instruction civique a été vidée de toute notion de respect et du devoir citoyen, et où nos pompiers, infirmières et agents de la police sont pris pour cible par des anciens élèves de ce système qui y trouvent un moyen d'exprimer la violence que nos médias et l'absence d'autorité de l'État leur font avaler dès le berceau.

DEMAIN

La lutte contre le crime et la délinquance doit veiller à la protection des personnes les plus vulnérables de notre société comme à celle de tous leurs concitoyens et à celle de nos résidents étrangers. Cette lutte doit être accompagnée par un programme social très poussé, avec le concours de tous ceux qui estiment avoir des droits - et par conséquent, des devoirs - afin de redresser notre pays tout entier. Tous les individus, associations sociales, humanitaires et services de l'État doivent coopérer ensemble pour sauver notre pays de la violence, des extrémismes politiques et religieux, et de la misère qui l'engendre. Il faut également rétablir l'enseignement du civisme dès l'école primaire, voire maternelle.

REFUS DU CLIVAGE GAUCHE DROITE

HIER

Napoléon et Napoléon III ont réussi à rassembler l'immense majorité des Français autour de leur régime parce qu'ils étaient au-dessus des partis. Ils ne faisaient pas partie des factions qui se disputaient le pouvoir entre elles, telles des charognards autour d'une bête agonisante.

Napoléon a déclaré n'appartenir ni à la gauche (Jacobins) ni à la droite (Royalistes). « Je suis national », disait-il. Sa politique d'union nationale a permis, même selon ses adversaires, à mettre en place les réformes que revendiquait le peuple, les des changements de régime qui ne manquaient pas de provoquer de nouveaux troubles et à retarder le redressement du pays. Les lois, institutions et valeurs sur lesquels notre société malade s'appuie actuellement pour éviter de sombrer sont le fruit de cette politique centrale, qui s'appuyait sur le peuple et qui se méfiait des partis.

Napoléon III a poursuivi l'œuvre bonapartiste, avec l'appui des hommes de « gauche » comme de « droite ». Il a réussi à étendre le système de caisses d'assurance maladie et de retraite de son oncle Napoléon le Grand - dès 1849 - et à instaurer l'une des plus glorieuses et prospères périodes de l'Histoire de France... selon Pasteur.

AUJOURD'HUI

Il suffit de lire la presse pour voir que les grands journaux sont achetés par les partis de « gauche » et de « droite ». Il suffit de regarder les journaux télévisés pour constater que les réformes n'aboutissent plus. Lorsque la « gauche » propose une réforme, la « droite » s'y oppose... et inversement. Parfois, ces décisions sont justes... mais elles servent surtout à marquer des points pour tel ou tel parti politique. Et en attendant que les partis se mettent d'accord sur le sexe des anges, le peuple a besoin de savoir où il faut trouver son salut.

DEMAIN

Nous refusons le clivage gauche droite qui ne fait que diviser les Français entre eux, et qui ne profite qu'aux partis politiques. Nous ne voulons pas interdire à ces partis d'exister. Nous préférons remettre le citoyen au centre de la vie publique. Nous proposons un gouvernement d'union nationale, la démocratie directe selon la conception que nous avons exposée ailleurs, la participation à la politique - au sens noble - ouverte à tous, et le retour de la notion de modération aussi bien que celui du principe du respect des droits et des devoirs de chacun. Nous nous battons pour une politique cohérente - puisque basée sur des idées valides et simples - patriotique, sociale et démocratique.

C'est-à-dire une politique **BONAPARTISTE**.

Paul-Napoléon Calland

Président du MOUVEMENT BONAPARTISTE

Moniteur Universel, prédécesseur du Journal Officiel actuel, a publié une lettre du Ministre de l'Intérieur à l'empereur Napoléon III, dans laquelle le ministre, conformément aux ordres de l'empereur, et écrivant « C'est encore secourir les malheureux que d'encourager et d'honorer ceux qui se consacrent à soulager leurs souffrances », accorde la Légion d'Honneur à deux membres des bureaux de bienfaisance qui exercent leurs fonctions depuis 1804.

L'éclatement des services de l'État, des associations charitables et l'absence d'un message fort de la part du gouvernement ne peuvent que favoriser la misère. Aussi, conscients de l'héritage qui est le nôtre, notamment dans le domaine de l'assistance publique, et conscients également de la responsabilité qui est aussi la nôtre, de le porter, le faire connaître et le défendre, nous appelons à une véritable organisation des secours dans nos départements et communes, sous le haut patronage de Son Excellence le Président de la République Française, du Premier Ministre, du Ministre de l'Intérieur et du Ministre des Affaires sociales et de la Santé. Dans le respect de la division du territoire national en départements, un autre système que l'expérience et le bon sens ont prouvé être le plus adapté aux besoins des administrés, notamment des travailleurs, femmes enceintes, enfants, personnes pauvres ou handicapées et des familles, nous demandons que la coordination des services de l'État, associations et autres organismes charitables ou bénévoles soient confiée, dans chaque département, à une commission sous l'autorité du préfet et des sous-préfets, qui doivent en être membres de droit en vertu des lettres de création desdites commissions.

C'est une bien triste vérité que le nombre de décès de personnes SDF n'est guère moins élevé pendant les autres mois de l'année que pendant l'hiver. [L'été est une autre période de l'année où des températures extrêmes peuvent tuer](#), de manière d'autant plus cruelle qu'il suffit de peu de choses pour éviter ce genre de drame. Nous pensons ici à l'exemple du point d'eau municipal, dont l'existence doit être clairement affichée, surtout pendant les périodes de forte chaleur. Ce qui existe doit être maintenu, développé et amélioré, ce qui manque doit être créé. Il faut impliquer l'Etat, les associations et les particuliers dans une Grande cause nationale 2015 à pérenniser chaque année à l'occasion de la fin de chaque mois de décembre.

Aussi, nous vous informons de cet appel, et nous vous demandons de prendre les dispositions qui s'imposent, selon vos fonctions, afin que la solidarité et la fraternité soient présentes chaque jour autrement que par les efforts clandestins de la charité individuelle et dans les missions de belles âmes dévouées au bien public mais trop dispersées pour pouvoir remporter ce combat contre la pauvreté.

Unis dans la seule vue de respecter et de faire respecter l'Honneur de la France et les intérêts sacrés de l'Humanité, nous vous prions agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos meilleurs vœux.

Paul-Napoléon Calland
Président du Mouvement Bonapartiste.

Marc Tair
Secrétaire national (France) du Mouvement Bonapartiste à la Santé et aux Affaires Sociales.

Yoann Henry
Secrétaire national adjoint (France) du Mouvement Bonapartiste aux Affaires Sociales.

MOUVEMENT BONAPARTISTE
3, rue du Point du Jour, 54210 Saint Nicolas de Port

BONAPARTISTE@hotmail.FR

[PROJET ULM](#)

Partager :

- [Partager](#)

WordPress:

J'aime chargement...